

Réunion du CA le 25 février à 18h aux Terrasses

Date prochain CA :

Vendredi 25 Mars 18h

Animateur.trice : A définir

Ordre du jour :

Marie ajoute : Point sur les stages, date prochaine réunion CA

1/ PV-dérogation du changement de CA

2/ Les difficultés de l'accueil et le fonctionnement du refuge

3/ La Gouvernance et les Pôles

4/ Point sur les Statuts

5/ Un cadeau pour Christophe ? (accueil)

6/ Visite de la Fondation Abbé Pierre le 14 et 15 Mars - Jean

7/ RDV à Poitiers les 13 et 14 Mai – Observatoire de la migration des mineurs - Ben

8/ Visite d'une cantine solidaire à Gap - Ben

9 / Point sur le financement du projet photo de T.Bozzato - Céline + Ben

10/ Présentation du projet "Rétablissement des Liens Familiaux" avec MSF – Ben

11/ Perspectives sur la relation Refuges Solidaires -Eko : Travaux d'Eko au chalet - Jonathan + Ben

12/ Point sur la relation avec l'Hopital et la PASS (Max?)

13/ Prolongation de la période d'essai Ben

14/ Présentation site web

15/ Identifiants compte décathlon

Personnes présentes : Céline, Véronique, Jean, Elisabeth, Max, Marie, Jean-Yves, André, Jonathan, Ben,

En visio : Nelly, Françoise. Arrivée de Nicolas Bussone à 18h47.

Prise de notes : Ben

Point 1 : Signature de la déclaration en préfecture du changement des membres du CA, JY Montalais est désigné signataire. André Brun et Jean Gaboriau sont signataires de la délibération du CA donnant pouvoir à JY Montalais pour signer la déclaration.

Point 2 : Marie Marchello propose qu'a chaque CA que soient évoquées les difficultés du refuge. Par exemple, comment ca se passe pour les veilleurs en bas ?

Céline : Le veilleur est en bas, le soir au refuge c'est Kebba et un.e bénévole font l'accueil en haut.

Ce soir on a 15 places disponibles, mais au bout d'un moment on va patiner. Même avec 15 départs aujourd'hui (bon jour) on aura du mal à "refermer" la tente.

Marie : Comment a été accepté d'être déménagé à la tente ?

Mado : Au début ils étaient inquiets, au début les personnes pensaient qu'ils allaient quitter Briançon. Mais dans l'ensemble il n'y a pas eu de problèmes.

Véro : Qui descend en priorité ? Par ancienneté. Aussi, femmes, enfants, malades et mineurs ont la priorité au sein des terrasses.

Question de l'ouverture de la salle sainte-thérèse ?

Marie : Avec le retour à la tente en bas, la paroisse a bien réagi et il y aura des gens en bas qui viendront appuyer la tenue des activités de l'association. Les douches à l'appasé ? Ça marche pas très bien. Douche municipale via le CCAS ? Insister auprès d'eux. En plus c'est tout près de l'appasé. MARIE veut bien accompagner Céline ou autre

auprès du CCAS pour insister.

On peut aussi demander aux hébergeur.se.s solidaires un temps de "douche solidaire"

Mado : Concrètement ça se passe bien à la tente MSF, il va juste manquer de bois.

Jonathan : Les trois bénévoles du secours cat + un bénévole refuge dédié qui descend donner la main. Donc 4 bénévoles + salarié.e.s donc ça tient.

Marie : On a accès aux sanitaires de sainte Thérèse ?

Céline : Oui, on a les clefs. Mais il y avait avant un planning mais il est oublié. Mardi et jeudi à 14h, la salle est occupée par le SC pour son accueil de jour. On part sur l'idée que nous utilisons les sanitaires et les points d'eau en dehors de ces deux créneaux là. Il y aura des nettoyages organisés à 13h tous les jours. Joana de la paroisse est au courant de tous les événements ayant lieu à la salle St Thérèse, Marie envoie les contacts des gens du petit déj et de Joana à Céline.

Question de Jean : Comment ça se passe avec les veilleurs de nuit ? On peut rester à 3 ? Réponse : Si la tente reste ouverte, nous avons l'obligation d'embaucher une quatrième personne de nuit.

Question : On embauche une quatrième personne de nuit ? On a déjà une candidature. On a décidé : On contacte la quatrième personne de nuit : Simon.

Jonathan : On a besoin d'un autre terrain.

Point 3 et Point 4 :

Andre : Dans les statuts il faut clarifier la gouvernance. Il faut savoir qui dirige, qui est responsable devant les autorités. Solution choisie : Il n'y a pas de président.

Présentation des pôles fait par JY :

Proposition de création d'un bureau qui regroupe une personne de chaque pôle (en gros 6 personnes). Les membres des pôles peuvent tourner au bureau. Les pôles se voient chaque semaine, le bureau se voit tous les 15 jours, le CA se réunit une fois par mois/par deux mois.

JY : Le travail se fait dans les pôles.

Andre : il faut protéger l'association, notamment des gens qui deviennent adhérents pour "torpiller l'association". Est proposé un mandat de 3 ans pour les membres CA. Il est proposé 3 groupes, dont un groupe des membres fondateurs qui peuvent mettre un veto sur une décision très "folle".

Jonathan : Ce groupe membres anciens doit rédiger un texte qui limite son fonctionnement, qui rédige un règlement. Cela permettra d'éviter un trop gros pouvoir.

JY et André : les limites seraient inscrites dans les statuts. Jonathan : Pourquoi les fondateurs, pourquoi pas juste les anciens du CA ?

Marie : On ne peut pas autoriser un veto de la part des anciens car le refuge bouge et évolue.

Jonathan : propose que les vetos des anciens ne viennent pas à l'encontre de l'objet défini par l'article 2 des statuts.

Marie : Que feront-on si nous ne pouvons plus être un acteur de l'accueil inconditionnel ? Au regard des augmentations des risques et menaces dans le monde, il est probable que nous devions, un jour, faire des choix dans l'accueil.

Andre : On a envisagé un collège des partenaires. Car les partenaires (400k) pourraient avoir une place, soit membre en tant que personne morale et puisse envoyer à l'AG un de ces membres.

Véronique : Mais sans droit de vote

Marie : On a déjà 40 partenaires que pour la nourriture, on ne peut pas donner des droits de vote à tous les partenaires.

André : L'idée est de "ciment" les liens avec les partenaires, car si aujourd'hui un financier se retire du projet, on est mal.

Point 5 : Le CA remercie Christophe pour son aide, son temps, son humanité.

Christophe : j'ai fait ça parce que j'en avais envie.

Marie : Nous voulons te faire un cadeau, livre-tente-autre ?

Christophe : Ce qui me plaît c'est le temps libre et le silence, vous m'avez déjà offert ça avec Habrico d'abord puis avec l'appartement. C'est un cadeau en soi donc je n'ai rien besoin d'autre. C'est important que ce lieu existe et ça c'est le plus beau cadeau auquel je peux penser. On va probablement lui offrir le livre de la personne de TM.

Présentation de Nicolas Bussone :

Il effectue un stage de trois mois en psychologie du travail, il a commencé lundi, il découvre l'association et son fonctionnement. Il effectuera un travail de regard extérieur sur l'organisation du travail dans la structure.

Le but serait de proposer des pistes de réflexions qui auraient un impact positif sur l'organisation du travail ainsi que sur le bien-être des bénévoles et des salariés.

Propose de constituer un comité de pilotage pour suivre et échanger sur son travail.

Va travailler sur les risques psycho-sociaux pour les travailleurs et peut faire une formation sur ça. Peut présenter la formation avant au CA. Aussi, il reste ouvert aux propositions du CA.

Marie : Nous sommes un cas particulier car nous sommes une association employeur, nous sommes moins expérimentés que des patrons d'entreprise. Je suis venue comme bénévole et je suis aujourd'hui employeuse.

Marie : **Point sur les stagiaires :** Ca serait bien qu'on n'accepte pas de stagiaire mineur.e.

Jonathan : Il était toujours accompagné par son père, donc c'est pour ça qu'avec Céline nous l'avons accepté.

Elisabeth : Est-ce que c'était profitable ?

Jonathan : Oui dans l'ensemble, mais il était introverti. L'intéressé était content en tout cas.

Céline : Le contact était intéressant car sa mère est docteur spécialisée en drépanocytose, cette femme s'est engagée à venir faire un tour pour nous aider sur ce point.

JY : Avant on refuse les gens qui ont moins de 18 ans.

Véronique : Il faut définir les règles pour les stagiaires, ce sera discuté en pôle. Aussi pour la question des stages courts. **Point 6 :** Fondation Abbé Pierre sera disponible pour nous le mardi 15 au matin (à confirmer)

Point 7 : RDV à Poitiers les 13 et 14 Mai – Observatoire de la migration des mineurs – La décision de qui y va pour nous représenter se fera plus tard

Point 8 : Les personnes motivées pour rencontrer les acteurs des cantines solidaires sont : Marie, Véro, Jonathan. Les questions et les points à "trouver" seront débattues en amont. André propose de faire tourner le questionnaire créé à l'issue des débats à la cantine de Die

Point 9 : Mado nous informe que Thomas propose son projet à Forum civique européen (surement un financement de 1000€ de leur part).

Participation RS : Oui, quel montant ? 600€ + envoi de son travail aux partenaires.

Quelle visibilité pour le projet ? Présentation du mémorial ; Possibilité de QR code en fin d'exposition

Point 10 : Intégrer tous migrants car ils.elles travaillent beaucoup là-dessus.

JY : a l'époque, ça marchait bien avec les connaissances proches

Point 11 :

Jonathan : Les bénévoles demandent l'amélioration des conditions de vie au chalet. Audrey n'a pas le temps. Le problème est toujours présent. Proposition, : petites alcoves + prises + éclairage + rideau + autre en cuisine + petites étagères.

JY : Propose de lier Eko! avec d'autres personnes "proches" du refuge pour les plus gros travaux, du genre amélioration/rénovation de la salle de bain.

Jean : en fonction de ce qu'il vont nous proposer, nous verrons si d'abord il nous faut de l'électricité.

Marie : Eko peuvent réfléchir dans un projet d'ensemble ?

Jonathan : Si on fait des gros travaux, ça sera dans longtemps, donc ça aide pas le problème présentement.

Véro : Si on a pas de projet d'aménagement global long terme, on améliore le chalet avec les alcoves et petites choses. Ça serait bien d'alcoves amovibles + salle de bain.

Véro : Quel montant on rend disponible pour ces petits travaux ? Enveloppe de 2500€ ce soir acté. Céline et Jonathan sont désigné.e.s pour avancer sur ce projet.

Point 12 : Fanny et Solange reviennent pour la permanence PASS aux Terrasses. Max à un nouveau RDV le 28, voir plus d'informations auprès de Max.

Le but est de négocier pour que l'ARS continue à prendre en charge le nettoyage du linge à appuyer le projet psy avec Marion et Louise.

Max : Vaccin : On ne peut pas faire de faux certificats, l'hôpital à juste besoin d'une date, d'un jour, d'un lieu. Aujourd'hui, on vaccine 10 personnes par jour, mais on peut faire plus. La chose c'est de venir à 5 par 5 et prévenir qu'on reviendra plus tard pour laisser le service ouvert plus tard dans la journée.

Point 13 : Prolongation de la période d'essai de Ben : un courrier sera rédigé.

Point 14 : Présentation site web : Chacune et chacun sont invité.e.s à utiliser le site, si des questions se posent, Ben proposera des temps de formation et d'accompagnement personnalisés.

Point 15 : C'est urgent, une association suisse attend nos identifiants pour avoir 10% en moins à payer donc c'est intéressant pour les dons. Céline va recontacter Philippe. Ça peut monter à 30%. Voir si SYLVETTE A LES IDENTIFIANTS, Marie préconise d'envoyer un message groupé immense pour trouver les personnes qui ont travaillé sur l'achat à décathlon.

Point Bonus : Il faut un 2eme membre du CA au CA des terrasses : Elisabeth, Max, Jean-Yves en remplaçant.e.s tournant.e.s avec Jean.

Jonathan : Problème de Capucine aux Terrasses : Exposition du problème. Demande un mandat par RS que capucine soit représentante mandaté pour faire partie du CA terrasses (ce se fait pour Eko)